

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt trois

le 1^{er} février à 14h30, le BUREAU du Parc naturel régional du Haut-Jura dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à LAJOUX (39) sous la présidence de Madame Françoise VESPA, Présidente du Parc naturel régional du Haut-Jura

Date de convocation : 27 janvier 2023

Nombre de Voix

en exercice : 50

présentes : 24

votantes : 43

PAYS DU HAUT-JURA : PROGRAMME DE PROMOTION DU COVOITURAGE DE L'ARC JURASSIEN EN 2023 : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Suite à la validation du programme de promotion du covoiturage de l'Arc Jurassien 2023 par le Bureau du 11 janvier 2023, une nouvelle opportunité de financement par le Fonds vert s'est présentée. Il est ainsi proposé de modifier le plan de financement pour le Pays du Haut-Jura comme suit :

Plan de financement initial

DÉPENSES (€ TTC)		RECETTES (€ TTC)	
Prestations AMO et actions de communication	10 000 €	Massif du Jura	4 000 €
		Autofinancement	6 000 €
TOTAL DÉPENSES	10 000 €	TOTAL RECETTES	10 000 €

Plan de financement modifié

DÉPENSES (€ TTC)		RECETTES (€ TTC)	
Prestations AMO et actions de communication	10 000 €	Massif du Jura	4 000 €
		Fonds Vert	4 000 €
		Autofinancement	2 000 €
TOTAL DÉPENSES	10 000 €	TOTAL RECETTES	10 000,00 €

Après avoir pris connaissance des éléments ci-dessus mentionnés et après en avoir délibéré, le Bureau :

- Valide le nouveau plan de financement prévisionnel ;
- Sollicite les subventions auprès du Commissariat du massif du Jura et du Fonds vert ;
- Donne pouvoir à la Présidente pour signer toutes pièces relatives à la mise en œuvre du projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Signé,
Françoise VESPA



Bb3
Pays du Haut-Jura : programme de promotion du covoiturage de l'Arc jurassien en 2023 : modification du plan de financement

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

06 FEV. 2023

Publié ou notifié
le :

06 FFV. 2023